

Communiqué de presse

3^e étape de la formation BAFA : les inscriptions sont ouvertes et gratuites

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (BAFA) est un diplôme national délivré par le Ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports. Le diplôme permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (plus généralement appelés centres de vacances et centres de loisirs).

La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval **accompagne les jeunes dans l'obtention de ce diplôme** en organisant, chaque année sur le territoire, des sessions de formation au BAFA. Celles-ci se déroulent **en 3 temps** : le module de base, le stage pratique et le stage d'approfondissement ou la qualification de surveillant de baignade. L'an dernier, **33 jeunes ont participé** à cette dernière session.



« Le grand jeu » était l'un des thèmes de la formation d'approfondissement 2025.

Cette année, la Communauté de Communes propose aux jeunes ayant déjà effectué les parties 1 et 2 de la formation, de réaliser **la 3^{ème} partie** lors des prochaines vacances scolaires, à **Châteaubriant**.

Deux formations sont organisées :

- **la formation BAFA « qualification Surveillant de baignade », organisée du 17 au 24 octobre** (8 jours de formation).

Pour pouvoir s'inscrire, le jeune doit avoir, au préalable, suivi une formation Premiers Secours Citoyen (PSC équivalent de l'ancien PSC1).

Par ailleurs, il doit être capable d'effectuer un parcours de 100 mètres en 1 minute et 45 secondes maximum (départ plongé ou sauté, nage libre). Il lui sera également demandé de réaliser un parcours de sauvetage avec une victime non-nageuse et d'avoir une excellente connaissance de la réglementation relative à la baignade en accueil de loisirs.

Ou

- **la formation BAFA approfondissement sur la thématique : « Activités d'expression », du 26 au 31 octobre** (6 jours de formation). Il s'agit de mettre en place des contes animés, cabaret, cirque, etc.

La formation Bafa, réservée aux résidents des 26 communes, est **gratuite pour les familles** grâce à **une prise en charge de la Communauté de Communes et un remboursement de la CAF**, sans condition de ressources.

Les inscriptions se font auprès du Guichet unique, jusqu'au 10 octobre.

Contact :

Guichet Unique

22 rue de Couéré - 44110 Châteaubriant

Tél. 02 40 28 88 89

Email : guichet.unique@cc-chateaubriant-derval.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h ;

Vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h ;

Samedi de 9h à 12h.